

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **lundi 10 avril 2017** à 20H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absents excusés : Bernard LEMAGNEN (pouvoir donné à Gérard VAULTIER), Eric OSMONT (pouvoir donné à Patrice GOMERIEL), Christian LEBUNETEL (pouvoir donné à Alain ANQUETIL),

Absent non excusé : Yann BOQUET

Secrétaire de séance : Serge PILLET

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 09 mars 2017

1/Approbation du compte de Gestion 2016 de Gonneville-Le Theil

Le Conseil Municipal après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs et les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2/Approbation du compte administratif 2016 de Gonneville-Le Theil

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de *Monsieur Patrice LEBUGLE*, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Monsieur *Luc DUFOUR, Maire*, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après avoir entendu et approuvé le compte de gestion de l'exercice 2016 : lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs suivants :

	Résultat antérieur à la clôture de l'exercice 2015	Résultat de l'exercice 2016	Résultat à la clôture de l'exercice 2016
Investissement	-150 591,99	-136 047,31	-286 639,30
Fonctionnement	226 361,34	266 912,15	493 273,49
TOTAL Résultat reporté R 002			206 634,19

A l'unanimité des voix.

3/Affectation des résultats de l'exercice 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau d'affectation des résultats de Gonneville-Le Theil :

EXERCICE 2016 - INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	601 695.91 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	150 591.99 €
TOTAL DES DEPENSES	752 287.90 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	509 300.14 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	
TOTAL DES RECETTES	509 300.14 €
RESULTAT (001)	-242 987.76 €
RESTES A REALISER	
RAR Dépenses	43 651.54 €
RAR Recettes	

RESULTAT RAR	-43 651.54 €
BESOIN DE FINANCEMENT (art. 1068) (Résultat Investissement + RAR)	-286 639.30 €

EXERCICE 2016 - FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Dépenses de l'exercice	758 260.75 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	
TOTAL DES DEPENSES	758 260.75 €
RECETTES	
Recettes de l'exercice	1 025 172.90 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	545 202.33 €
Part affectée à l'investissement (exercice N)	318 840.99 €
TOTAL DES RECETTES	1 251 534.24 €
RESULTAT (Recettes Fonct. - Dépenses Fonct.)	493 273.49 €
Report BESOIN DE FINANCEMENT (art. 1068)	-286 639.30 €
RESULTAT REPORTE (002) (Résultat Fonctionnement + Report besoin financement)	206 634.19 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix l'affectation des résultats ci-dessus.

4/Budget primitif 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, arrête comme suit le budget primitif 2017 :

- en fonctionnement : dépenses et recettes : 1 176 657 €
- en investissement : dépenses et recettes : 566 630 €

5/Taux d'imposition 2017

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal les taux d'imposition 2017, à savoir :

TAXES	BASE IMPOSITION 2017	TAUX IMPOSITION 2017	PRODUIT 2017 ATTENDU
Taxe Habitation	910 100	8.25	75 083
Taxe Foncière (bâti)	666 700	16.43	109 539
Taxe Foncière (non bâti)	182 500	18.56	33872
		TOTAL	218 494

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des voix les taux d'imposition ci-dessus.

6/Subventions communales 2017

Le Conseil Municipal, suite au vote du budget, (un crédit de 5500 euros à l'article 6574 « subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé » ayant été voté) décide à la majorité des voix d'attribuer les subventions suivantes :

	Subventions 2017
Amicale des Aînés de Gonneville	250
Amicale des Parents d'élèves de Gonneville	250
Coopérative scolaire de Gonneville arbre de Noël	850
Coopérative scolaire de Gonneville sorties pédagogiques	800
Coopérative scolaire Le Theil	1500
Les Oiseaux Mazoutés du Cotentin	150
L'Abbé Pascal PIEN	30
GONNE'LIRE	300

Les Sauveteurs en Mer SNSM Fermanville	50
Association pour le registre des cancers de la Manche	60
Association pour le Don de Sang Bénévole du Nord Cotentin	90
Association de Défense Des Victimes de l'Amiante	120
France-Alzheimer Manche	60
Retinostop	60
Association pour le développement des soins palliatifs dans le Nord Cotentin	60
Le Secours Populaire Français	60
La Croix Rouge Française	60

7/Création d'un poste d'adjoint technique

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à créer un poste d'adjoint technique (pour l'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie) à raison de 35 heures de travail hebdomadaire, sachant que cette embauche prendra effet le 03 septembre 2017. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des voix autorise la création de poste ci-dessus.

8/Participation mutuelle employeur

Monsieur Le Maire rappelle que lors de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2016, le Conseil Municipal avait autorisé Monsieur Le Maire à demander l'avis du Comité Technique concernant une participation de 14.50 euros par agent tout grade confondu et sans revalorisation. Suite à l'avis favorable du Comité Technique le Conseil Municipal doit à nouveau délibérer dans ce sens, sachant qu'un rappel à partir du 01 janvier 2017 sera effectué. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix émet un avis favorable.

9/Approbation du plan de formation 2017

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un avis favorable du Comité Technique concernant le plan de formation 2017 qui lui a été proposé. Le Conseil Municipal est maintenant invité à se prononcer. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité des voix : 16 – abstentions : 2 – approuve le plan de formation tel que présenté. A l'avenir, il serait souhaitable que le plan de formation soit étudié et validé par les élus avant d'être envoyé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Manche.

10/Redevance d'occupation provisoire du domaine public - Enedis

Suite à la délibération du 09/03/2017, ENEDIS demande maintenant au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur les modalités de calcul de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité ainsi que sur l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz. Après lecture des deux projets de délibérations, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des voix approuve les dispositions ci-dessus.

11/Commissions communales

Urbanisme

CU	C429	Les Hauts Vents	Gonneville	Maître ROBINE	
CU	B570/C295/D641		Le Theil	Maître GODEY	
CU	B446/457/458	B464/569	Le Theil	Maître GODEY	
CU	B491/492/493/494	495/496/512/490	Le Theil	Maître GODEY	
CU	B445/447/448/497	500/501/502/504/505/549	Le Theil	Maître GODEY	
PC	C825	2 Route de la porterie	Gonneville	GOUELLAIN Jean	réhabilitation de l'ancienne salle de traite en logement et démolition de l'ancienne étable à cochons et des hangars en tôles
PC	B306		Le Theil	GROSSIN Emmanuel	Construction bâtiment agricole stockage matériel couvert unité photovoltaïque
PC	B688		Le Theil	GROSSIN Emmanuel	Construction bâtiment agricole hivernage vaches allaitantes couvert unité photovoltaïque

CU	B631	Route de Saint Pierre	Le Theil	Maître GODEY	
CUB	A849-853-854	26 Heau Les Aulnays	Gonneville	Maître GODEY	Construction d'une maison habitation
CUB	B308	Rue des Ecoles	Le Theil	Maître GODEY	Construction 2 maisons
	A314-315-291	31 Rue de l'Eglise	Le Theil	Maître ROBINE	

12/ Questions diverses

- Invitation de Monsieur Le Maire de Saint-Pierre-Eglise pour assister à une réunion concernant un projet de commune nouvelle regroupant les communes de l'ex-canton de Saint-Pierre-Eglise et Teurthéville-Bocage. Il est décidé de ne pas y assister, la commune souhaitant se diriger vers son bassin de vie qui est Cherbourg-en-Cotentin.
- Elections : une réunion d'information est prévue à la mairie de Gonneville le 18 avril prochain à 17h30 avec l'ensemble des membres du bureau de vote qui vont participer à la tenue d'un bureau le jour des élections. La commune nouvelle comptant maintenant plus de 1000 habitants, il est rappelé que les électeurs ne pourront être autorisés à voter que sur présentation de leur carte électorale et d'une pièce d'identité.
- Tas de gravats parking de l'église de Le Theil : ils seront évacués courant août.
- Le nouveau colombarium a été installé au cimetière de Le Theil.
- Chauffage mairie Le Theil : des pièces sous garantie vont être changées.
- Tournée du service du cadastre sur la commune : un affichage sur le panneau de la mairie, sur le site internet ainsi qu'une publication dans les journaux locaux ont été réalisés.
- Devenir du PLU : on se dirige vers un PLUI. La volonté étant que la commune soit intégrée dans un PLUI se dirigeant vers Cherbourg-En-Cotentin.
- Site internet et logo : tout sera opérationnel avant la fin du mois.
- Réunion de la Communauté d'Agglomération le 06/04 dernier : le 34^{ème} membre du bureau a été élu (suite au décès de M. Canoville). Le Bureau va maintenant présenter un nouveau vice-président à l'assemblée afin qu'il soit élu.
- La commission CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) s'est réunie le 06 avril dernier pour élire son président.
- Une réunion pour faire le bilan du PEDT a eu lieu. Bilan satisfaisant, il va être reconduit.
- Route du Vignet - chasse de la Rade : M. Lebugle va se rendre sur place pour voir si un élagage est envisageable.
- Conseil d'école Le Theil : Monsieur Le Directeur remercie la municipalité pour les travaux réalisés. Il a été précisé que les demandes de financements faites à la commune ne pourront être étudiées que sur présentation de devis.
- Un adjoint technique en charge de la voirie est en arrêt de travail.
- Actuellement les agents communaux travaillent principalement sur la voirie. Des travaux dans les écoles vont être réalisés pendant les vacances scolaires, notamment la réparation de la verrière à l'école maternelle de Le Theil.

La séance est levée à 22H50.

Le Secrétaire de Séance
Serge PILLET

Le Maire
Luc DUFOUR